

**Lignes directrices**  
**Date limite annuelle : Le 15 juin**

**Renseignements généraux sur le Prix Grand-Pré**

Ce prix annuel a été établi en 1987 afin de reconnaître les artistes néo-écossais de tous les domaines dont le travail reflète les valeurs culturelles acadiennes tout en faisant preuve d'excellence et d'originalité.

**Le Prix**

Chaque année, un artiste ou un groupe artistique établi qui travaille dans n'importe quel domaine reçoit un prix de 5 000 \$.

**À quelle fréquence le Prix est-il remis?**

Le prix est remis chaque année, sauf si le comité de sélection, formé de pairs, détermine qu'il n'y a aucun candidat pertinent.

**Qui est admissible?**

Les artistes qui travaillent dans n'importe quel domaine avec n'importe quel médium, qui sont nés en Nouvelle-Écosse ou qui résident en Nouvelle-Écosse depuis au moins quatre ans sont admissibles.

De plus, les candidats doivent :

- avoir eu un impact sur la culture acadienne de la province;
- être actifs dans leur discipline artistique;
- accepter d'être mis en candidature;
- ne pas avoir déjà reçu le Prix Grand-Pré dans le passé.

**Comment mettre un artiste en candidature**

Les mises en candidature peuvent être effectuées par une personne individuelle, un organisme culturel ou une entreprise inscrite ou incorporée en Nouvelle-Écosse.

Les auteurs de la mise en candidature peuvent présenter une candidature par année.

On encourage les auteurs des mises en candidature à communiquer avec l'agent de programme lorsqu'ils remplissent ce formulaire afin d'obtenir des conseils et de l'aide pour le processus de mise en candidature.

**De quelle façon les lauréats sont-ils choisis?**

Arts Nouvelle-Écosse forme un comité de sélection dont les membres possèdent collectivement les caractéristiques suivantes :

- une connaissance du secteur culturel;
- une connaissance des pratiques dans le domaine des arts;
- au moins un membre représentant la communauté acadienne.

Le comité de sélection examine les mises en candidature et considère uniquement l'information requise sur le formulaire de mise en candidature afin d'évaluer les accomplissements artistiques de chaque candidat et leur contribution à la culture acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Les noms des membres du comité de sélection peuvent être divulgués sur demande trois mois après l'annonce du lauréat.

**Lignes directrices pour les demandes envoyées par courriel :**

Faites parvenir votre demande à l'adresse [artsnssubmissions@novascotia.ca](mailto:artsnssubmissions@novascotia.ca) conformément aux directives ci-dessous.

Avant d'envoyer votre courriel

- Incluez votre nom dans le nom de tous les fichiers.
- Numérotez vos fichiers selon l'ordre dans lequel ils doivent être ouverts (les formulaires de demande comportent une liste des documents requis [en ordre]).
- Assurez-vous que les limites de pages et de taille des fichiers sont conformes aux lignes directrices du programme.
- Téléversez les fichiers audio et vidéo volumineux vers une plateforme de diffusion en continu comme YouTube, Vimeo ou SoundCloud.

Envoi de votre demande

- Envoyez votre courriel à l'adresse [artsnssubmissions@novascotia.ca](mailto:artsnssubmissions@novascotia.ca).
- Envoyez une seule demande par courriel.
- La ligne d'objet du courriel devrait être selon le format suivant : « Nom du candidat – Nom du prix ».
- Limitez la taille de vos pièces jointes à 25 Mo.
- Ne joignez pas des fichiers audio ou vidéo volumineux. Incluez plutôt un lien de diffusion en continu dans le corps du courriel.
- N'envoyez pas votre demande plus d'une fois et n'envoyez pas de copie papier supplémentaire de vos documents.

*Seules les demandes envoyées au courriel en question seront acceptées. Veuillez adresser toute question à l'agent de programme.*

**Formulaire de demande**

**Renseignements sur le candidat**

Les candidats doivent être des citoyens canadiens **OU** des immigrants reçus et doivent être nés en Nouvelle-Écosse **OU** résidents de la province depuis au moins quatre ans.

Nom du candidat \_\_\_\_\_

Adresse municipale/C.P. \_\_\_\_\_

Ville/Village \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (travail) \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Discipline artistique  
du candidat \_\_\_\_\_

**Cochez toutes les réponses pertinentes.**

- Citoyen canadien
- Immigrant reçu
- Résident de la N.-É. depuis (année) \_\_\_\_\_
- Né en Nouvelle-Écosse

**Renseignements sur l'auteur de la mise en candidature**

Les mises en candidature peuvent être effectuées par une personne individuelle **OU** un organisme culturel **OU** une entreprise inscrite ou incorporée en Nouvelle-Écosse.

Nom de l'auteur de la mise  
en candidature ou de  
la personne-ressource

\_\_\_\_\_

Nom de l'organisme ou de  
l'entreprise (s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_

Adresse municipale/C.P.

\_\_\_\_\_

Ville/Village

\_\_\_\_\_

Province

\_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (travail)

\_\_\_\_\_

Téléphone (domicile)

\_\_\_\_\_

Courriel

\_\_\_\_\_

**Curriculum vitæ du candidat**

Joignez un résumé des principales réalisations et une photo numérique récente du candidat au présent formulaire.

**Consentement du candidat**

Le candidat a-t-il accepté d'être mis en candidature au Prix Grand-Pré?  Oui  Non

**Présentation de l'auteur de la mise en candidature**

Joignez des feuilles séparées pour répondre aux trois questions suivantes. Utilisez seulement une page par réponse.

1. Décrivez pourquoi les accomplissements artistiques clés du candidat sont importants.
2. De quelle façon le travail du candidat reflète-t-il les valeurs culturelles acadiennes?
3. De quelle façon le candidat fait-il preuve d'excellence et de maîtrise dans sa discipline artistique?

Date et signature des auteurs de la mise en candidature :

\_\_\_\_\_  
Auteur de la mise en candidature ou  
personne-ressource

\_\_\_\_\_  
Date